



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Archives nationales

Question écrite n° 31517

### Texte de la question

M. Jacques Le Guen \* attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation du Centre historique des Archives nationales. Il apparaît, en effet, que le site où il est actuellement installé est inadapté à son fonctionnement et aux missions qui lui sont dévolues. Souhaité par le Président de la République, le projet de construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales a fait l'objet d'une mission confiée à la directrice des Archives de France pour proposer des sites d'implantation possibles. Les conclusions de ces études ayant été remises au Gouvernement, il lui demande s'il entend se prononcer prochainement sur la localisation de ce centre. Il souhaiterait par ailleurs connaître le calendrier de réalisation du projet, attendu par les chercheurs, les étudiants et tous les professionnels concernés.

### Texte de la réponse

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé la construction d'un nouveau centre des Archives nationales qui sera localisé sur le territoire de la commune de Pierrefitte, au terminus de la ligne 13 du métro, à proximité immédiate de l'université de Paris VIII - Saint-Denis. Ce nouveau centre, d'une capacité de 320 kilomètres, aura vocation à accueillir l'ensemble des archives centrales de l'État depuis 1790 et permettra de faire face aux versements des trente années à venir. Les archives de l'Ancien régime et le minutier central des notaires parisiens resteront sur le site du centre historique des Archives nationales, dans le Marais. Le principe de la rénovation de ces bâtiments historiques est arrêté, même si leur rénovation ne pourra être pleinement menée à bien qu'après l'ouverture du nouveau centre et le déménagement des archives qui doivent le rejoindre. Un usage sera conservé au site de Fontainebleau, où seront regroupées des archives sérielles susceptibles de faire l'objet d'une communication à distance. Dès cette année, les études de programmation seront achevées et il sera procédé au choix du maître d'oeuvre. La livraison du nouvel équipement est prévue pour 2009. Parallèlement, sera conduite la réflexion sur l'organisation et le statut des Archives nationales dans leur nouvelle configuration.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Guen](#)

**Circonscription :** Finistère (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31517

**Rubrique :** Archives et bibliothèques

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 janvier 2004, page 29

**Réponse publiée le :** 20 avril 2004, page 3057